

France : les foulards qui décoiffent

Autor(en): **Mantilleri, Brigitte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 12

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

France : les foulards qui décoiffent

Voile à l'école : symbole d'identité ou instrument de ségrégation ?

Trois foulards à l'école laïque décoiffent la France entière. Ces symboles couvrant le chef de trois jeunes filles sont le signe d'un intégrisme montant dans un Hexagone chahuté par un racisme exacerbé, à droite de son échiquier politique, et, à gauche, par une tolérance gouvernementale à l'arrière-goût de colonialisme et de guerre d'Algérie mal digérée. Le malaise dévoilé est si grand que même SOS-Racisme, qui défend les immigrés en particulier et se bat contre l'intolérance en général, n'a pas osé prendre parti contre les trois foulards à l'école laïque. Sur cette indécision, Gisèle Halimi, avocate bien connue, a démissionné de l'organisation antiraciste, invoquant le bafouage de la dignité de la femme. Pour une Algérienne de France, de passage à Genève, qui lutte, entre autres, pour les droits des jeunes filles enlevées pour être mariées de force, le voile ou le foulard symbolise la réclusion de la femme.

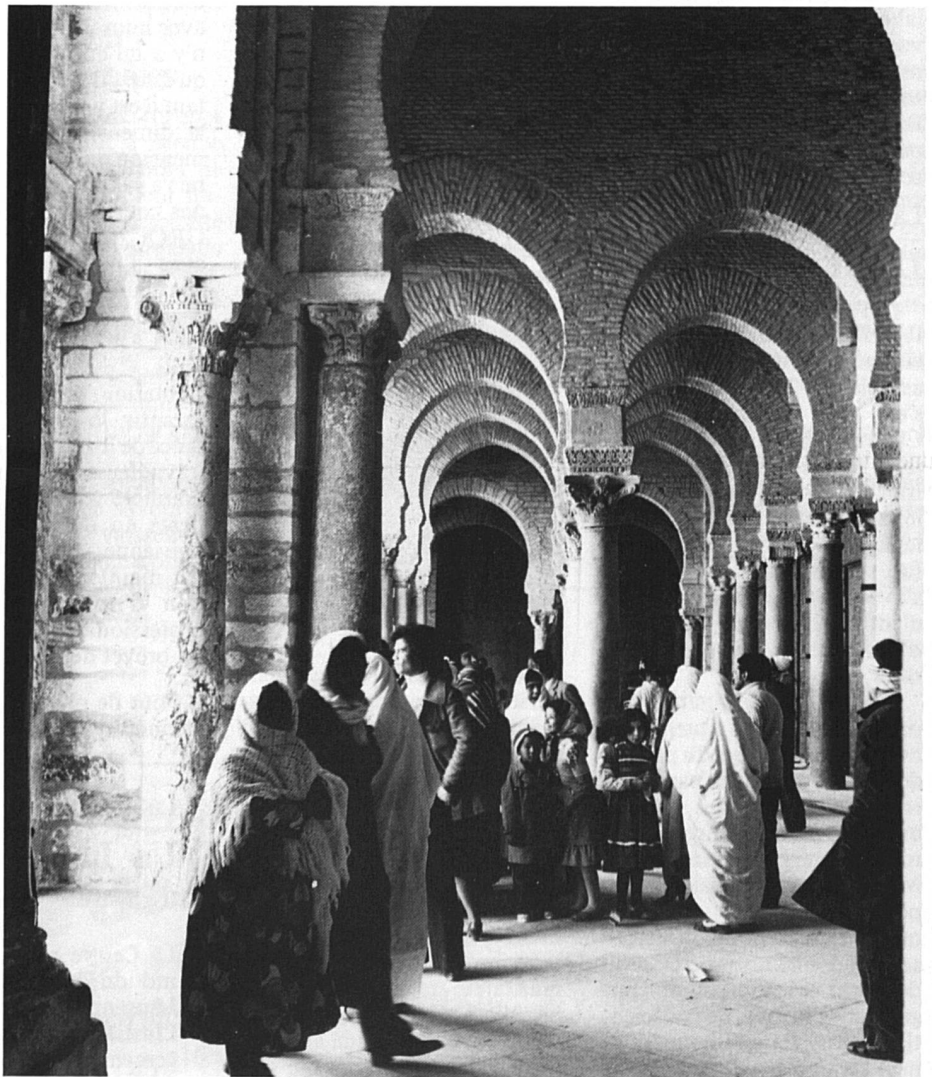
— Ces jeunes filles sont-elles des victimes ou des héroïnes ?

— Ni l'une ni l'autre ! Elles sont aliénées au même titre que la femme battue qui accepte les coups mais dont on condamne le mari. Elles croient défendre une identité et ne se battent que pour une ségrégation. Le foulard symbolise ce développement séparé. Etrangement, la défense d'un islam soi-disant en péril — il s'agit de la seule religion en expansion — ne repose pas sur un programme politique ou économique mais sur la vie privée. Ce sont les traditions, et par conséquent l'oppression des femmes, qui doivent assurer l'identité du groupe.

— Qu'est-ce qui vous gêne dans la tolérance d'une partie du Gouvernement français ?

Oh ! une foule de choses. Tout d'abord que cette tolérance trahisse tous les groupes de femmes qui luttent pour leurs droits dans les pays musulmans. Les partisans du foulard font cause commune avec une catégorie de gens, pas avec l'islam...

Ensuite qu'ils tolèrent le foulard parce qu'ils ne savent pas comment réagir face à leur propre fondamentalisme, dont le Front national, qui voudrait mettre tous les étrangers à la porte. Le racisme est virulent, on ne compte plus ni les attentats contre les foyers, les mosquées, ni les humiliations : on invoque des classes ou des cantines bondées pour refuser des enfants



Derrière le voile, l'oppression.

d'immigrants. Enfin, il s'agit d'une tolérance du patriarcat.

— Qu'est-ce qui vous gêne encore ?

— Eh bien ! derrière le voile se cache l'oppression. Je pense par exemple au courrier des lecteurs dans le journal « Le Monde », il y a trois ans. Il était truffé de lettres de musulmans qui, au nom de la tolérance, réclamaient le droit d'appliquer leur loi. Pourquoi ? Pour réinstaurer la polygamie...

— Si l'école laïque est interdite à ces jeunes filles, où iront-elles ?

— Evidemment, le problème est complexe car l'école coranique, telle qu'elle existe en Angleterre, n'est pas la panacée. Les garçons y suivent un cursus normal agrémenté de religion alors que les filles n'ont que la religion et les arts ménagers au programme. (*Elle baisse la voix avant de poursuivre* : peut-être que dans le climat actuel, c'était la seule solution pour calmer les esprits...

Propos recueillis par
Brigitte Mantilleri 17